



Réf: Dossier N°: 007732

## Avis de constitution

## SOCIETE « PRP TRANSPORTS ET SERVICES »

Siège social: Abidjandans la commune de Cocody quartier Angré Djorogobité non loin du marché djorogobité, lot 434 ilot 52, I I BP 2063

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/03/2021 reçus par Me, et enregistrés au CEPICI le 10/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale: « PRP TRANSPORTS ET SERVICES» .

**Objet: TRANSPORT PUBLIC** 

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet

Capital social: 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: Abidjandans la commune de Cocody quartier Angré Djorogobité non loin du marché djorogobité, lot 434 ilot 52, I I BP 2063

**GÉRANT: KOUAKOU N'DRI YAO CYRILLE** 

RCCM: n°Cl-ABJ-03-2021-B13-02023 du 07/06/2021 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°12837/GTCA/RC/2021 du 07/06/2021

